

Supervision en individuel et en collectif

Par souci d'optimisation, notre cerveau et nos mécanismes de fonctionnement nous amènent à nous comporter de façon assez similaire selon les situations. Il est utile de pouvoir **prendre du recul** sur les choix que nous faisons et ce que nous mettons en place. Ce **regard systémique** permet de **faire émerger d'autres enjeux**, bien présents mais moins visibles, qui conduisent à **envisager de nouveaux modes d'action ou de nouvelles idées**.

A **qui** cela s'adresse ?

A tout professionnel, manager, chef de projet...

Quelques exemples de **contexte** :

Changement d'organisation, évolution de l'équipe, positionnement dans un projet / une équipe / une organisation, rentabilisation d'une activité, ...

Vous avez besoin de :

- prendre du recul sur vos pratiques ou actions professionnelles,
- clarifier les enjeux d'un projet ou d'actions en cours,
- trouver de nouvelles solutions dans ce que vous mettez en œuvre.

Nous vous proposons :

Supervision collective et supervision de projet



ATELIER DE
SUPERVISION
EN COLLECTIF

Pour un **besoin ponctuel**, un atelier de supervision vous permettra de prendre du recul sur vos pratiques en changeant d'angle de vue, grâce à une **approche systémique**. Ainsi, vous pourrez envisager des **solutions innovantes et créatives** pour répondre à vos enjeux.



PARCOURS DE
SUPERVISION
EN COLLECTIF

Le parcours correspond à une suite de **8 ateliers** de supervision, à raison d'un atelier d'1/2 journée ou **d'une journée par mois** selon le nombre de participants. Dans le cas d'un projet, la durée du parcours correspond à la durée du projet. Comparativement à un atelier ponctuel, le parcours permet d'impacter plus durablement le regard porté sur son activité, en **ancrant des réflexes systémiques** et en **expérimentant des approches collaboratives** (co-développement, constellations systémiques,...) dans le but de pouvoir **dégager des pistes d'actions concrètes**.

Supervision individuelle



ATELIER DE
SUPERVISION
EN INDIVIDUEL

Pour un **besoin ponctuel**, un atelier de supervision vous permettra de prendre du recul sur vos pratiques en changeant d'angle de vue, grâce à une **approche systémique**. Ainsi, vous pourrez envisager des **solutions innovantes et créatives** pour répondre à vos enjeux.



PARCOURS DE
SUPERVISION
EN INDIVIDUEL

Le parcours correspond à une suite de **8 ateliers** de supervision, à raison d'un **atelier d'1h30 par mois**. Comparativement à un atelier ponctuel, le parcours permet d'impacter plus durablement le regard porté sur son activité, en **ancrant des réflexes systémiques**, dans le but de pouvoir **dégager des pistes d'actions concrètes**.